



Communiqué de presse

Nouvelle zone de baignade et animations des rives lausannoises

Lausanne crée une nouvelle zone de baignade et dynamise ses rives avec 3 établissements éphémères pour l'été 2022

L'offre des rives lausannoises s'étoffe pour la saison estivale. La population pourra bénéficier d'une nouvelle zone de baignade, de nouveaux établissements éphémères en plein air et d'animations.

Pour cet été, Lausanne souhaite offrir un bord du lac dynamique et animé à la population lausannoise et aux touristes de passage. Ils pourront profiter d'une nouvelle zone de baignade, de marchés, le tout complété par trois nouveaux emplacements pour des établissements éphémères de restauration.

Vu le succès des zones de baignades de la Jetée de la Compagnie depuis 2019 et du Vieux-Port d'Ouchy depuis 2021, et pour répondre à une demande croissante de la population de pouvoir profiter de la qualité des eaux lausannoises, une troisième zone de baignade, à Ouchy, en face de la fontaine du Musée Olympique, est créée. Le balisage de ce secteur est terminé, les baigneuses et baigneurs peuvent d'ores et déjà profiter de ce nouvel espace pour se rafraîchir dans les eaux du Léman.

A cela s'ajoutent trois établissements éphémères sur les rives du lac à Ouchy en face de la fontaine olympique, au sud des pyramides à Vidy et enfin au sud du Bowl de Vidy. Ces emplacements ont été attribués aux lauréats d'un appel d'offres public. Le premier va à l'Association « Côté lac », regroupant notamment les exploitants des établissements « MÉRaki », « Lapin Vert » et « XIIIème siècle » et permettra de se rafraîchir en plein cœur de la promenade des quais. Le second est l'idée de l'association « La Coquette », qui avait créé et animé une buvette culturelle à Morges de 2018 à 2021, soucieuse d'offrir une seconde jeunesse aux pyramides de Vidy. Enfin, le troisième projet est celui de MM. Denis Corboz et Romano Hasenauer et offrira un espace de consommation au bord de l'eau pour se ressourcer et profiter de la vue sur l'ouest lémanique.

Il s'agit d'aménagements tests pour la saison estivale 2022 qui devront être intégralement démontés à l'issue de cette période. Si ces emplacements venaient à être satisfaisants, une nouvelle mise au concours serait effectuée et une procédure complète de permis de construire et d'enquête publique devrait alors être menée à bien.

Les animations, les marchés, les vide-dressing et les brocantes seront concentrés sur la place du port et le quai de Belgique.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 4 juillet 2022